RCS: PARIS

Code greffe: 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1985 B 01153

Numéro SIREN: 331 519 868

Nom ou dénomination : INGENIERIE - CONCEPTION - ARCHITECTURE I.C.A.

Ce dépôt a été enregistré le 15/07/2021 sous le numéro de dépôt 63733



20210637332020

DATE DEPOT: 15/07/2021

N° DE DEPOT: 63733

Nº GESTION: 1985B01153

N° SIREN: 331519868

DENOMINATION: INGENIERIE - CONCEPTION - ARCHITECTURE I.C.A.

ADRESSE: 132 RUE BLOMET 75015 PARIS

MILLESIME: 2020

I.C.A.

INGENIERIE- CONCEPTION – ARCHITECTURE

Société par Actions Simplifiée au capital de 7 622.45 euros

Siège Social : 132, rue Blomet 75015 PARIS RCS PARIS 331 519 868 SIRET 331 519 868 00029 Greffe du tribunal de commerce de Paris Acte déposé le :

2 1 JUIL, 2021

Sous to No :063733



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 MAI 2021

L'an deux mille vingt et un et le jeudi vingt-sept mai à dix heures, Les associés de la société se sont réunis en assemblée générale au siège social sur convocation du Président.

Chaque associé a été convoqué par lettre remise en mains propres le 10 mai 2021.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque participant à l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

Monsieur Christian PUJOLS préside la séance en sa qualité de Président de la société.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président permet de constater que les associés présents et représentés possèdent deux mille actions sur les deux mille actions émises par la société.

Le Président constate que les associés présents et représentés réunissant la majorité du capital, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président met à la disposition des associés :

- un exemplaire de la lettre de convocation des associés
- les statuts de la société
- la feuille de présence à l'assemblée
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2020
- le tableau des résultats financiers des cinq derniers exercices
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Puis le Président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par les statuts, ont, conformément auxdits statuts, été communiqués aux associés quinze jours avant la réunion de l'assemblée.

Ja go

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L.227-10 du code de commerce. Approbation de ces conventions
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et quitus à l'organe de direction
- Affectation du résultat
- Questions diverses
- Pouvoirs à donner.

Puis le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandant pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

★ Origine des sommes à affecter :

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 28 899.16 euros de la manière suivante :

Résultat de l'exercice		+ 28 899.16 euros
	Total	+ 28 899.16 euros
★ <u>Affectations proposées</u> :		

La Réserve facultative est ainsi portée à la somme de 29 017.99 euros.

L'Assemblée Générale décide la mise en distribution d'un dividende de 29 000 euros prélevé sur le Poste de Réserves facultatives.

Le Dividende unitaire sera de 58.00 euros.

1. 93

Il sera mis en paiement au siège de la société à compter du 1er juin 2021

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

L'Assemblée Générale reconnait avoir été informée que les dividendes perçus par les personnes physiques et versés à compter du 1^{er} janvier 2018 seront assujettis à un prélèvement forfaitaire unique (P.F.U.) de 30% (IR:12.80% et CSG/CRDS:17.20%) selon les dispositions de la Loi de Finances pour 2018, sauf option possible pour l'application du barème progressif de l'IR avec abattement de 40%.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que le montant des dividendes mis en paiement au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

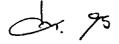
Exercice	Distribution Globale	Revenus soumis au PFO Loi de Finances 2018	Sociétés Mères et Filiales ou Autres Régimes
N	29 000	29 000	
N-1	49 000	49 000	
N-2	50 000	50 000	
N-3	40 000	40 000	

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions relevant de l'article L.227-10 du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, soumise à un droit de vote auquel les associés intéressés n'ont pas participé, est adoptée à l'unanimité.



QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne de demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à onze heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et par les associés présents.

Monsieur Christian PUJOLS, Président

Madame Ylva BERTHELSSON

I.C.A.

INGENIERIE- CONCEPTION – ARCHITECTURE Société par Actions Simplifiée au capital de 7 622.45 euros Siège Social: 132, rue Blomet 75015 PARIS RCS PARIS 331 519 868 SIRET 331 519 868 00029

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 MAI 2021 AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020 DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 28 899.16 euros de la manière suivante :

* Origine des sommes à affecter:	
Résultat de l'exercice	+ 28 899.16 euros
Total ★ <u>Affectations proposées</u> :	+ 28 899.16 euros
Imputation sur le Poste de Réserves facultatives	+ 28 899.16 euros
Total	+ 28 899.16 euros

La Réserve facultative est ainsi portée à la somme de 29 017.99 euros.

L'Assemblée Générale décide la mise en distribution d'un dividende de 29 000 euros prélevé sur le Poste de Réserves facultatives.

Le Dividende unitaire sera de 58.00 euros.

Il sera mis en paiement au siège de la société à compter du 1^{er} juin 2021 Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

L'Assemblée Générale reconnait avoir été informée que les dividendes perçus par les personnes physiques et versés à compter du 1^{er} janvier 2018 seront assujettis à un prélèvement forfaitaire unique (P.F.U.) de 30% (IR:12.80% et CSG/CRDS:17.20%) selon les dispositions de la Loi de Finances pour 2018, sauf option possible pour l'application du barème progressif de l'IR avec abattement de 40%.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que le montant des dividendes mis en paiement au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice	Distribution Globale	Revenus soumis au PFO Loi de l'inances 2018	Sociétés Mères et Filiales ou Autres Régimes
N	29 000	29 000	
N-1	49 000	49 000	
N-2	50 000	50 000	
N-3	40 000	40 000	

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

Monsieur Christian PUJOLS, Président

ATTESTATION D'EXPERT COMPTABLE

S.A.S. FIDUCIAIRE R.O.C. 175 Bld Pereire 75017 PARIS

SAS ICA 132 RUE BLOMET 75015 PARIS

BILAN AU 31/12/2020

Dans le cadre de notre mission de Présentation des comptes annuels de la SAS ICA pour l'exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Nous avons effectué les diligences prévues par les normes de Présentation définies par l'Ordre des Experts Comptables. Les éléments d'inventaire nous ont été indiqués par la société.

A l'issue de nos travaux qui ne constituent pas un audit, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent Bilan, Compte de Résultat et Annexe se caractérisent par les données suivantes :

- Total du Bilan	76 109 €
- Chiffre d'Affaires	74 972 €
- Résultat Net Comptable	28 899 €

Certifié Conforme

Fait à Paris le 03 Mai 2021

Renaud ROCH
Expert Comptable
Commissaire Aux Comptes

						
· EII						N° 2065-SD 2021
RÉPUBLIQUE						2021
FRANÇAISE						Formulaire obligatoire
Egalité Frateracé		IMPÔT SUR	ا الدو ومراث	tές	-	Code général des impôts) Inbre à date de service
Exercice ouvert le 0101202		31122020	LES SOCIE	Régime simplifie		- I I I I I I I I I I I I I I I I I I I
Déclaration souscrite pour le résultat d'en		01122020	T	Régime rée		x
SI PME Innovantes, cocher la case ci-cont						
Sí option pour le régime optionnel de taxa	tion au tonnage, a		rises de trans _i		ie l	
A IDENTIFICATION DE L'ENTRE	PRISE					
Désignation de l	a société:			Adresse du si	ège social:	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
1CA 132 RUE BLOMET 75015 PARIS			1			
SIRET 3 3 1 5 1 9	8 6 8 0	0 0 2 9	Mél :			
Adresse du principal	établissement			Ancienne adresse en d	as de changement	
RÉGIME FISCAL DES GROUPE	S					
Les entreprises placées sous le régime des g	roupes de sociétés	doivent déposer ce	tte déclaration e	en deux exemplaires (art 223 i	A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société dé						
Pour lea sociélés filiales, désignation, adre	sse du lieu d'imposi	tion et n° d'identific	ation de la soci	té mère:		·
	·		SIRET			
B ACTIVITÉ	·			- ,	 	
Activités exercées Activités d'		ON			ngé d'activité, cochez	la case
		ON (cr. nouce de la		o-SD)	Défic	# 1
Deficience	imposable à 31 % imposable à 15 %	34 150	 	cession, de concession ou d		·
2 Plus-values	, unpososie d 10 ,o	34 158	brevets et droit	s de propriété industrielle ass		.
PV à long terme imposables à 15%			taux de 10 %			
PV à long terme Aut	tres PV imposables à] PV å	long terme	PV exonérées	
Imposables à 19%	19%			bles à 0%	(art. 238 quindecie	25)
3 Abattements et exonérations notammen	¬ ·	-		entreprises ou zones franch	es	
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	1	es innovantes, art	, i			 -
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franch	ne d'activité, art. 44	quaterdecies	Zone de restructura	tion de la défense, art	. 44 terdecies
Bassins urbains á dynamiser (BUD), art-	44 sexdecies	Zone Iranch	e Urbaine – Ter	ntoire entrepreneur, art . 44 o	cties A Aut	res dispositifs
Zone de développement prioritaire, art, 4	14 se <i>ptdecies</i>					
	éfice ou déficit exor			Plus-values exonérées		
4 Option pour le crédit d'Impôt outre-mer :	quer + ou - selon le	ur productif, art. 24	4 guatar W	taux de 159	6	
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclara		31 productir, 412 24	1 quoter 11			
1. Au titre des revenus mobiliers de source fra	ançaise ou étrangèr	e, ayant donné lieu	à la délivrance	d'un certificat de crédits d'imp	oôt	
 Au titre des revenus auxquels est attaché, d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de 				it étranger, un lemtoire ou un	e collectivité territorial	e
E CONTRIBUTION ANNUELLE SU	:			on n° 2065-SD)		-1
Recettes nettes soumises à la contribution de	•					
F ENTREPRISES SOUMISES OU						laire n° 2065-SD)
 1- Si vous êtes l'entrepnse, tête de groupe, so 2- Si vous êtes la société tête de groupe 	et que vous avez	désigné une autre	258-SD (art. 22) entité du gro	upe pour Nort Adresse	ase ci-contre	
souscrire la déclaration n° 2258-SD, indique désignée	r le nom, adresse e	et numéro d'identif	ication fiscale of	le l'entité N°		111
3- SI vous étes l'entreprise désignée au dépôt	l de la déclaration n	* 2258-SD par la s	ociété tête de gr	oupe (art. 223 quinquies C-l-	2), cocher la case ci-c	contre
Dans ce cas, veuillez indiquer le no	m, adresse et nume	éro d'identification	fiscale de la so			
de groupe G COMPTABILITÉ INFORMATISÉ		<u> </u>		N°		
L'entreprise dispose-I-elle d'une complabilité i		UI x NON	Signific	ndication du logiciel utilisé	SAGE EXPERT COA	
		The state of the state of the	A COMPANY OF A	a management of the second of the second	the second of the second	
Vous devez obligatoirement souscrire le fo la majoration de 0,2 % prévue par l'articl	ormulaire n° 2065-4 le 1738 du CGL V	SD par vole déma 'ous trouverez to	iterialisée. Le n utes les inform	on respect de cette obligat nations utiles pour télédéc	ion est sanctionné p larer sur le site w	oar l'application de ww.lmpots.gouv.fr.
S'agissant des notices des llasses fiscales	, elles sont access	sibles uniquemen	t sur le site ww	w.lmpots.gouv.fr.		. 5
Nom et adresse du professionnel de l'expertis	e complable:		Nom et adresse	du conseil:		
FIDUCIAIRE R.O.C. 175 BOULEVARD PEREIRE						
75017 PARIS	Tél: 0147639		44		Tél:	
OGA/OMGA Viseur conventionné · Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur r	(Cocher la case co	rrespondante)	Identité du décl Date:	arant: 03052021 Lieu;	PARIS	
TO THE STREET OF CONTROL OF THE STREET	MITTERIUMINE.		Qualité el nom		LUNIO	
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventi	ionné 📗		Signature:			
Examen de conformité prestataire	· ·		L	· 	 	
Signalo (ECE)	•					

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

4	AIIILAL A			,0					
H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIO	NS ET PARTS S	OCIALES, A	INSI QUE DES I	REVENUS A	SSIMILĖS I	DISTE	UBUÉS		
Montant global brut des distributions (1) payées par la socié	té elle-même a	34 300	payées par un ét	ablissement ch	argé du servic	e des t	itres b		
				*		c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis au personnes interposées	ıx associés, actio	nnaires et po	rteurs de parts,	soit directeme	nt, soit par	d			
Montant des distributions			·			е			
Montant des distributions ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) compersonnes interposées Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par de personnes interposées Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (s) Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI for a grant de l'article 158 d									
(a), (b), (c) et (a) d-dessus (4)								·	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de	40% prévu au 2° o	du 3 de l'article	: 158 du CGI +9			i		34 300	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattemen	t de 40% prévu au	2° du 3 de l'ar	ticle 158 du CGI			1	 	<u> </u>	
Montant des revenus répartis 🔊					Total (a	à h)		34 300	
I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX	MEMBRES DE	CERTAINES	SOCIÉTÉS (si co	e cadre est insu	ffisant, joindre	un éta	t du même i	modèle)	
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI		chaque associ	ié, gérant ou non,	désigné col.1,	à titre de trar	tement	s, émolume	ents, îndemnité	
* SARL, tous les associés;	1			Montant	des sommes				
*SNC ou SCS, associés en nom ou commandités *SEP et sté de copropriétaires de navires, associés,	sociales appartenant à chaque associé en toute proprieté	cours de laquelle le versement a	traitements, émoluments et				à titre de frais professionnel autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
	ou en usunut				Remboursem	ents		Remboursamen	
1	2	3	4	5	6		7	8	
			• •				;		
YLVA BERTHELON	75		· · · · · · · ·	 				<u></u>	
	425								
93 ROUTE DES GARDES 92190 MECDON				_					
	-	ļ				-			
				ļ				<u> </u>	
								les sociétés, nts, indemnité la société. s professionnel eux visés dans nnes 5 et 6 Remboursament 8	
J DIVERS	:	<u> </u>		1					
NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (e	n cas de gérance l	ibre)							
ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cac	lre est insuffisant, joi	indre un état du	même modéle)						
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTRI	PRISES PLACE	ÉES SOUS L	E RÉGIME SIMP	PLIFIÉ D'IMP	OSITION		•	 ,	
, REMUNÉRATIONS			MOINS	-VALUES A L	ONG TERM	E IMP	OSÉES A	15%	

R CADRE RE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES	3003 LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION
, REMUNÉRATIONS	MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES A 15%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice
DSN et versées aux apprents sous contrat et aux handicapés (a)	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ™	MVLT réalisée au cours de l'exercice
Reducessions difformaties, de continussions et de courages	MVLT restant à reporter

REPUBLIQUE FRANÇAISE Libra Egatus

Formulaire obligatoire (article 54 quater du Code general des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX ANNÉE 2020 ou exercice

DES FINANCES PUBLIQUES
N° 2067
(2021)

Désign		prise ICA							
		2 RUE BLOMET						au	
Α -	FRAIS ALL			····	AUX PERSONN	ES LES MIEUX	RÉMUNÉRÉES	: v. notice 1	
		NOM, PRÉN	OM ET EMPLOI	occupė ———————			ADRESSE (COMPLÈTE	
t									
2									
3									
4			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·						 ;
5							· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	<u></u> .	····-
6			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	<u> </u>					
7									· ·
8		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·							<u></u>
9			··········		 			·	
10		· ,							
RI	ÉMUNÉRATIO	NS DIRECTES O	J INDIRECTES	(dans l'ordre du tabi	leau ci-dessus)		DÉPENSES E	T CHARGES ENTES	
rén de i	Iontant des munérations toute nature . notice (2)	Montant des indemnttés et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice	TOTAL DES COLONNES 1 à 4	Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 3)	TOTAL DES COLONNES 5 à 8
1	1	2	3	4 0	5	66	7	8	9
2									
3						<u> </u>			
4					<u> </u>		<u> </u>		
5			<u> </u>						
6	·			<u> </u>	<u> </u>	 	<u> </u>		<u></u>
7			<u> </u>				<u> </u>		
8					<u> </u>		<u> </u>	·	
9					ļ <u>.</u>				
10					ļ			<u>-</u>	
**					<u></u>		<u></u>		
	TAUX			_ "	-				<u> </u>
	AUTRES FR		on des objets co	nous spécialem	ent pour la publici	té et dont la vale	ve unitaire ne dér	1000 pac 60 6	10
раг в	énéficaire (tor	utes taxes compri	ses)	····	··				79
		Compris les frais de	restaurant et de spo	ectacles, qui se rat	tachent à la gestion d	de l'entreprise et dor	nt la charge lui incom	nbe normalement	1 249
Tota	<u> </u>						·		1 328
C-	ÉLÉMENTS	DE RÉFÉRENC	E (v. notice 1)	<u>-</u>				<u></u>	
		Total des dép					Bénéfices impo	sables (1)	
- de	l'exercice20	20 (total col.9	···	0	1 328	- de l'exercice .			34 158
	l'exercice précé				2 585	- de l'exercice p		··	48 842
	n et qualité du si			<u> </u>		Å_PARIS		le03052	
	- 3	· O · · · · · · · · · · · · ·				Signature,			
Les m	ontants sont arre	ondis à l'unité la pl	us proche.			- ·			

capacités de déduction inemployées en l					
(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fi ésultat comme si elles étaient imposées séparément)		membres d'un group	e fiscal pour	la deter	mination de leu
Montant de charges financières nettes non admises en déduction	au titre de l'exercice				
A- Règles de droit commun				1 1	
Charges financières nettes de l'exercice EBITDA fiscal de l'exercice				a	
Fraction de charges financiéres nettes non admises en déduction au	titro do l'avaraigo			ь	
(montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	tide de l'exercice			(c-1)	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autono			olément de	(c-2)	
3- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un g		,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,		<u></u> .	
Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %				d	
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	_			е	
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des cha nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)				f	
- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation					
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en c	déduction au titre du pre	mier			
plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et dem	s d'entreprises non liées			g	
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractée excédant une fois et demie les fonds propres			• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	h	
			<u> </u>		
- Suivi des charges financières nettes non admises en déduction e	et des capacités de dé	duction inemployé	es en report	:	
A-Sulví des charges financières nettes en report				, ,	- -
Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du demier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)				i	
Montant des charges financières nettes en report transférées				(i bis)	
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein dro	it (art.209-II-2 du CGI)			(i ter)	· · · · · ·
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de ple	in droit (2)			(i quater)	
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'ex	xercice			j	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au (c-1) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)	titre de l'exercice et repo	ortables :	· <u> </u>	k	
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l	'exercice (i) - (j) + (k)			1	
- Suivi des capacités de déduction inemployées en report					
					
	Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de pleu droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités déduction employées titre de l'exercice (au	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5 m			TOXOTOGO		<u> </u>
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4 n					 .
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3 o					
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2 p					
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1 q					
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N r					·
) Cette colonne peut être servie si (a) est supéneur à (c-1) - (f)		<u>., </u>			

Formulaire obligatoire (article 53 A du code general des impôrs)

BILAN — ACTIF

- 1		macon de l'en	=		CA	DT OME	·T	75/	215		TC								11 121
Г		sse de l'entrepi				BLOME		=	一	PAR	1		· · · ·	=			Durée de l'exerc		1 2
Ľ	lum	éro SIRET *	3 3	1	5	1 9	8	6	8	0	0	0	2	9					nt 🗆 *
																	 	Exercice N o	1012101
L												_		Brut I			Amorossements, provisions 2	Net 3	
L	,	Capital sou	sent non a	ppelé							(T)	AA	·						
l		Frais d'étab	lissement	*								АВ				AC			
l	attallus	Frais de dé	veloppeme	nt *								CX				CQ			
	SINCOR	Concession	s, brevets	et droi	its simil:	uires						AF				AG			
	DUROBLESATIONS INCORPORELLES	Fonds com	mercial (1)									АН				AI			
	DOMOBE	Autres imm	obilisation	s inco	rporelle	s						ΑJ				АK			
	Ш	Avances et	acomptes	sur im	mobilis	ations in	согрс	orelles				AL				AM			
		Terrains										AN	-			AO			
ISE *	RELLIS	Construction	กร .									ΑP				AQ			
CBIL	DAMOBILISATIONS CORPORELLES	Installations	s technique	s, mai	tériel et	outillage	indu	striels				AR				AS			
F IND	COTTAC	Autres imm	obilisation	s corp	orelles							ΑT			30 767	AU	24 368		6 399
ACI'I	DAYA YBI	Immobilisai	tions en co	urs							_	AV		_		ΑW			
		Avances et	acomptes									AX		- · · · · · - · ·		AY			
	П	Participation	is évaluées	selon	la métho	ode de n	uise ec	équiv	alence	:		င္သ				СТ			
	ES CO	Autres parti	cipations									CU				cv			
Ì	FINANCILRES (2)	Créances ra	ttachées à	des pa	rucipati	ons						ВВ				ВС			
	SATIONS	Autres titres	immobili	ės								BD				BE	<u></u>		
	MACABILISATIONS	Prēts		•				-				BF				BG			
		Autres imm	obilisation	s finar	cières *	·						вн				B1	- 		
							·		то	TAL ((II)	вј			30 767	вк	24 368		6 399
		Matières pro	mières, ap	provis	ionnem	ents						BL				BM			
		En cours de	productio	n de b	iens							BN				ВО			
	STOCKS *	En cours de	productio	n de s	ervices							ВР	•••-			ВQ			
_	[5]	Produits into	ermédiaire	s et fin	บ์ร	··· /						BR				BS			
LANT		Marchandise	es			-,						BT				BU	- 	 	
IRCU		Avances et ac	omptes ver	sés sur	comman	ndes						BV	,			вπ	<u>.</u> .		•
ACTIF CIRCULANT	S	Clients et co										BX			6 345	BY			6 345
Ψť	CRÉANCES	Autres créar	ices (3)								_	BZ			1 921	CA			1 921
	히	Capital sous	crit et app	elé, no	n ver sé							св				СС		<u></u>	· ····
	SX	Valeurs mol	oilières de	placem	ent	-						col				CE			
Ì	DIVERS	Disponibilit										CF			61 444	CG		<u> </u>	61 444
		Charges con		vance	(3)*						-	СН				СІ			
	_		·_ · · · · ·						TOT	AL (I		g			69 710	СК			69 710
ŝ	Sation	Frais d'émiss	ion d'empr	unt à é	taler		-				-	CW			- -	Т			
Comptes	regular	Primes de remb										СМ				1	,		
	ફું -	Écarts de co				····						CN				1			
	ŀ	·				TOT	'AL C	GÉNÉ	RAL			СО		1 /	00 477	ÍΑ	24 368	<u> </u>	76 109
Renvois : (1) Dont droit au bail : (2) Part à mons d'un an des transoblisations financières aeu									mons d'u	un un des		СР			ليا		CR		
		e réserve finns	obilisations :					l uch	VUISIUV	vas ibilitik	ALC: DET	Stoc	┸		······································		Crèances	 	<u></u> -
_	propriét : * Immobilisations ;																		

)	BILAN	<pre>— PASSIF</pre>	avant ré

			Désignation de l'entreprise ICA			Néant	□*
			E	Exere	cice N		
		Capital s	ocial ou individuel (1)* (Dont versé :	D	A	7	622
		Primes d	'émission, de fusion, d'apport,	D	В	· <u> </u>	
		Ecarts de	réévaluacion (2)* (dont écart d'équivalence EK	D	с		
S		Réserve	légale (3)	Di	D		762
PRE		Réserves	statutaires ou contracruelles	D.	E		
PRC		Réserves	réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1	D	F	<u>.</u>	
AUX	i	Autres re	serves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	D	G		119
CAPITAUX PROPRES	į	Repott à	поичези	Di	Н		
Q		RÉSUL	TAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	D	or l	28 8	899
		Subvenci	ons d'investissement	D	y		
		Provision	s réglementées *	Di	К		
			TOTAL (I)	D	L	37 4	403
spu		Produit o	les émissions de titres participatifs	D:	м	- ""	
Autres fonds propres	.	Avances	conditionnées	Di	N		
Λut	•		TOTAL (II)	Do	0		
nes nes	ż	Provision	is pour risques	D	P		
Provisions pour risques	Similar	Provisíon	is pout charges	Do	Q		
4 of 2	5		TOTAL (III)	Di	R		
		Emprunt	s obligataires convertibles	D:	s	_	
		Autres er	nprunts obligataires	D.	Т		
		Emprunt	s et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DI	U		
€		Emprunt	s et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	'D	V	5 (690
DETTES (4)		Avances	et acomptes reçus sur commandes en couts	DZ	X.		
DE		Dettes fo	urnisseurs et comptes rattachés	D:	х	17	780
		Dettes fis	cales et sociales	D,	Y	15 2	236
		Dettes su	r immobilisations et comptes rattachés	D:	Z		
		Autres de	ittes	E/	A		
Comp regul	te	Produits	constatés d'avance (4)	EI	В		
			TOTAL (IV)	E	С	38	706
		Ecarts de	conversion passif * (V)	EI	D		
			TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	E	Ē	76 1	109
	1)	Écart de	réévaluation incorporé au capital	11	В		
-	-		Réserve spéciale de réévaluacion (1959)	10			
ž 0	2)	Dont	Écatt de réévaluation libre]10)		
RENVOIS			Réserve de réévaluation (1976)]1E	3		
	3)	Dont rése	rve spéciale des plus-values à long terme *	E	F		
(4)	Dettes et	produits constatés d'avance à moins d'un an	E	G	38	706
	5)	Dont con	cours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	E	н		

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code peneral des ampots)

Désignati	ion de l'entr	epose:	ICA								Néant *
•						· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	·····		Exercice N		
						France		li	Exportations et vraisons intracommunautaires	Т	Total
	Ventes d	e marchandise			FA			FΒ		FC	
			biens *		FD	<u>.</u>		FE		FF	<u> </u>
NO	Production	on vendue	services *		FG	74	972	FH	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	FI	74 972
PRODUITS D'EXPLOITATION	Chiffres	d'affaires nets	*		FJ		972	FK		FL	74 972
(PLO)	Production	on stockée *			<u> </u>				<u> </u>	FM	
D'E	Production	on immobilisé	e *			·				FN	
UITS	Subvention	ons d'exploitat	tion acid							FO	
PROD	Reprises	sur amortissen	nents et provisi	ions, transferts de charges *	(9)	.	. .			FP	
	Autres pr	oduits (1) (11))							FQ	52
				······································		77	Total des	pro	duits d'exploitation (2) (T)	FR	75 023
	Achats de	: marchandise:	s (y compais dr	oits de douane)*	•	····				FS	
	Variation	de stock (mar		FT							
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*											
	Vatiation	de stock (mat	ières premières	et approvisionnements)*			•			FV	
NO	Autres ac	hats et charges	s externes (3) (6 bis)*		, <u> </u>				FW	31 752
ITATI	Impôts, ta	axes et versem	ents assimilés '	•	···					FX	83
(PLO)	Salaires et	t traitements *		FY							
D'E3	Charges s	ociales (10)								FZ	3 868
CHARGES D'EXPLOITATION	, <u>2</u>			- dotations aux amortiss	emer	nts *				GA	5 151
CHA	IONS	Sur immobi	llisations	- dotations aux provisio	ns					GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur actif cir	rculant : dotati	ons aux provisions *						GC	
	0.00	Pour risque	s et charges : c	dotations aux provisions						GD	
İ	Autres ch	arges (12)								GE	10
						Т	otal des	char	ges d'exploitation (4) (II)	GF	40 865
1 - RÉ	SULTAT D	EXPLOITAT	ΠΟΝ (I – II)				· · · · · · · · · · · · · · · · · ·			GG	34 158
opérations ca commum	Bénéfice a	uttribué ou per	rte transférée *						(III)	GН	·
opća G con	Perte supp	ortée ou béné	éfice transféré *	•					(IV)	GI	
	Produits f	inanciers de p	articipations (5)						GJ	
IERS	Produits d	les autres vale	urs mobilières e	et créances de l'actif immob	ilisé (5)				GK	
PRODUITS FINANCIERS	Autres int	érêts et produ	its assimilés (5)	l						GL	
S E	Reprises s	ur provisions	et transferts de	charges						GM	
Liag	Différence	es positives de	change							GN	
PRC	Produits n	ers sur cession	ns de valeurs m	obilières de placement						GO	
Total des produits fins										GP	
FINANCIERES	Dotations	financières au	x amortisseme	ats et provisions *						GQ	
ANCI	Intérêts et	charges assim	ulées (6)			<u>-</u>				GR	
	Différence	s négatives de	chaoge	<u>.</u>						GS	
CHARGES	Charges o	ettes sur cessio	ons de valeurs i	mobilières de placement						GT	
CHV	<u> </u>	<u> </u>					Tota	ıl des	s charges financières (VI)	GU	-
2 - RÉS	SULTAT F	INANCIER (\	/ - VI)							G۷	
3 - RÉS	SULTAT C	OURANT AV	ANT IMPÔT	S (I - II + III - IV + V -	VI)					GZ.	34 158

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des imposs)

D	ésignat	ation de l'entreprise ICA				Néant []*
					Ex	rercice N
	SI .	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA		
TIL	EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		нв		
7000	CEPTI	Reprises sur provisions et transferts de charges		ПC		
	Ä	Total des produits exceptionnels (7)	(VII)	HD		
	TES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE		135
) (1)	EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		ΙŒ		
Citat	EPTIO	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		НG		
	EXC	Total des charges exceptionnelles (7)	(VIII)	нн		135
4	- RÉ	ÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	н		(135)
. b	articipa	pation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	нј		
I	npôts :	s sur les bénéfices *	(X)	нк		5 124
		TOTAL DES PRODUITS (I + 111 + V + VII)		ш		75 023
		TOTAL DES CHARGES (11 + 1V + VI + VIII + IX	+ X)	нм		46 124
5	– BÉ	ÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN		28 899
	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	 	но		
		produits de locations immobilières	··· ·· ·· ·	ну		
	(2) 1	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices anténeurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1G		
	(3) [— Crédit-bail mobilier *		HP		
	(3) 1	Dont Crédit-ball immobilier		НQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		ін		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		ŋ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K		
	(6 <i>bis</i>)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.1.)		нх		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
SI	(9)	Dont transferts de charges		A1		
RENVOIS	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A:	5	A2	 	
R	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
	42	Dont primes et cousations complémentaires personnelles : facultarives A6 obligatoires A				
	(13)	Dont cotisations facultatives Madelin A7 Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite Al	3		_	
		Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Charges excrpuonnelles	Excrec		duits ексертоплев
	AMEN	NDES ET PENALITES	1	35		
	<u> </u>		 			
						
	(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Charges anteneures	Extrac		roduits anteneurs
	1					
			_			

SAGE Experts-comptables Janvier 2021; Etat préparatoire.

ā	
ĭ	
ũ	
2	
2	
ž	Į
-	
1	ľ
Ę	ı
٤	ı
¥	ı
ž	ł
ā	ı
9	ı
š	l
	I

FINANCIÈRES

TOTAL III

TOTAL IV

Participations evaluees par

mise en équivalence

Autres participations

Autres titres immobilisés

Prêts et autres immobilisations financières

TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)

ΙΥ

ΙZ

Ø

11

12

13

14

OU.

o>

2B

2E

NJ

ØK

NH

М7

OY

2C

2F

NK

OŁ

30 767

30 767

ΝI

O2

2D

2G

211

ОМ

30 767

30 767

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code genéral des impôts)

(5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2021

İ				Exercice N	i clos le [_3 1 1	1_2 2 0 2 0
	pratiqué la réévalua déclaration jusqu'à (s				B bis J du CGI) doiver col.6) devient nulle.	nt joindre
Désignation de l'entreprise :IC	Α			·· -· ·· -· -·		Néant X *
	1		T	 –	·	r
CADRE A	Détermination du r (col. 1 - co		Utilisation de la	marge supplémentaire	d'amortissement	Montant de la
			Au cours d	e l'exercice		provision spéciale à
	Augmentation du montant brut	Augmentation du montant	Montant	Fraction résiduelle	Montant cumulé à la fin de l'exercice	la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2)
	des immobilisations	des amonissements	des suppléments d'amortissement (2)	éléments cédés (3)	(4)	- col. 5 (5)]
	<u> </u>	2	3	4	5	6
I Concessions, brevets et droits similaires			1			
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions .						
5 Installations techniques mat. et out. industriels					-	
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						
(I) Les augmentations du montant bru amortissables réévaluées dans les co Le montant des écarts est obtenu eq	nditions définies à l'art	icle 238 <i>bis</i> J du code g	général des impôts et fig	2 sont celles qui ont é gurant à l'actif de l'enti	té apportées au montan eprise au début de l'exe	t des immobilisations reice.
(2) Porter dans cette colonne le supplér	nent de dotation de l'ex	ercice aux comptes d'a	monissement (compte	de résultat) consécutif	à la réévaluation,	
(3) Cette colonne pe concerne que les utilisé de la marge supplémentaire d		uées cédées au cours	de l'exercice. Il conv	ient d'y reporter, l'ann	će de la cession de l'é	lément, le solde non
(4) Ce montant comprend: a) le montant total des sommes pon						
 b) le montant cumulé à la fin de l'ex (5) Le montant total de la provision spé 						ut de l'exercice.
						
CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 I	DÉCEMBRE 1976 IN	IPUTÉS SUR LA P	ROVISION SPÉCIA	LE AU POINT DE V	UE FISCAL	
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA F					<u> </u>	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉS						
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA F	ROVISION SPÉCIAL	E EN FIN D'EXERC	ICE	-4-440,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,		
					L	
Le cadre B est servi par les seules entr	eptises qui ont imputé l	eurs déficits fiscalemen	t reportables au 31 déce	embre sur la provision s	péciale.	
Il est rappelé que cette imputation est à réintégrer chaque année dans leur résult					de même, les entreprise	es en cause continuent
Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont	incluse chaque année da	ans les montants portés	s aux colonnes 3 et 4 d	lu cadre A. Cene partie	e est obtenue en multiplis mouté et le dénominates	ant les montants portés

SAGE Experte-comptables Jenvier 2021; Etat préparatoire.

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Formulaire obligate du Code genera	orre (ar I des u	ncle	: 53 A es)		6				AMOR	TI	SS	SEMENTS		-				DGF	íP N	N° 205	55-SD 202
Désignation d	e l'en	tre	prise <u>ICA</u>						-												Néant 🗆 *
CADRE A			s	ITI	UATIO	NS	ETN	101	UVEMENTS (OU VENA	DE NT	EI/	EXERCICE DE	S AI	MOR L'A(TISSEMI	EN	TS TECH	ทเดก	ES	<u></u>	
ІММОВІ	LISAT	TIC	NS AMORTISSABI	ĿĖŠ								ugmentations : dotation de l'exercice	Г	rtissements ents sortis prises	M		t des am fin de l'	ortissements exercice			
Frais d'établisses et de développe			T	ОТ	ALI	CY			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	EL	Γ			EM			·	EN			
Autres immobile incorporelles		5	··· ·· ·· ·· ·· ·· ·· ·· ·· ·· ·· ·· ··			PE	•	_		PF	T			PG				PH			···· -
Terrains			^``	711		ΡΙ				PJ		- ·		PK				PL			
	Su	r s	ol propre			M		_		PN	H			PO				PQ			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Constructions	Su	r 5	ol d'autrui	_		PR				PS	-		_	PI				PU			
	lns	ŗ g	énérales, agencements et	!		v				PW	╟			PX				PY			 -
Installations tech	niques	_	gements des construction atériel et	ns		\mathbf{z}			<u></u>	QA	┝			QB				QC			
outillage industrie	In	st g	générales, agencement	s,		Q D		_	1 240	QE	⊢		410	QF				QG			
Autres	\vdash	_	agements divers			Н			1 340	QI	┞		410	Q	<u></u>			QK -			1 750
immobilisations	M:	ırér	iel de bureau et			ΣL		_	11 695	1	-		250	1 1	 			┨`┣ ╌			15 946
corporelles			natique, mobilier L'ages récupérables			ŀ			6 182	QM	┝		191	QN ~		····	· <u></u> · -	QO _			6 673
	et	liv				(P) (U)				QR QV	-			QS OW:				QT QX			
	-	-				N			19 218	ØP		5_1		QW		_		ØR			24 368
	017	LL	GÉNÉRAL (I + I	1 +	الا (۱۱۱	-			19 218) br		5 1	151	ØQ				NK			24 368
CADRE B			VENTILATIO	NC	DES N	40	UVEN	ΛEΙ	NTS AFFEC	TAN	17	LA PROVISIO	N PC	OUR	AMORTI	ISS	EMENTS	DÉR	OG	ATOI	RES
					DOTA	по	NS		<u>·</u>			·		REP	RISES		-			Mousen	nent net des
Immobilisations amortissables	`	D	Colonne 1 offérentiel de durée et autres		Color Mode d			A	Colonne 3 mortissement fise exceptionnel	cal	D	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	1		nne 5 légressif	A	Colonne mortissemen exceptions	t fiscal	1	amort	issements le l'exercice
Frais établissements TOTA	LI	Ø		Ni				N2			N3		N4			N5			N6		
Autres immob, incor-p relies TOTAL		77		N8				P6			P 7		P8			P9			Q1		
Terrains		22		Q3			·	Q4			Q5		Q6			Q7			Q8		
Sur sol propre	\neg	29		RI				R2			R3		R4			R5			R6		
Sur sol d'autru	, J	7		R8				R9			SI		\$2	•		S			S4		•
Inst. gales, agen	د د	5		S 6				S 7		\exists	S8		S9			TI			12		
Inst. techniques mat. et outillage	7	3		T4				T5		7	T6		17			T8			19		
	۲ I	,,		122				ប្រ			U4	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	US			U6			l 17		•
Matériel de	٦,	18		U9	<u> </u>			V1			V2		V3	-		V4			V5		
transport Mat. bureau et	ᅱ,	6	<u> </u>	V7				V8		\dashv	v9		W1 -			W2		·· -	π 3		
inform. mobili	"	1			 	_			<u> </u>				l ⊦								
Treesp. ct urter.	\dashv	4		W.2	ļ			W6		\dashv	X7	"	4.8	····		W.			ונא		
Fras d'acquisinon o		2		X3	<u></u>			X4	<u>-</u>		X5	···	X6			X7			X8		
TOTAL IV	us V	L					· · ·				21			•					VO		·- <u></u> · ·
Total général (I + II + III + IV		P		ΝQ			,	NR	·	_	2/5		М			NU			ΝV		
Total général	<u>, N</u>	ŭ.					Total (NS	ené N	TAI non records T + NU) NY	_				T	otal genéral (NW – N)		" NZ				
CADRE C	L	_																			
AFFECTAN	T LE	S	TS DE L'EXER CHARGES RÉI URS EXERCIC	PAI	RTIES		Мо		nt net au debut l'exercice			Augmentations			Dotations de aux amortis					ontant ne de l'exe	
		_	prunt à étaler		<u>-</u>	1					_			Z9			 ·	Z8			

SP

SR

SAGE Experts-complables janvier 2021; Etal préparatoire.

Primes de remboursement des obligations

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

D	ésignation de l	entreprise ICA				Néant X
	Nature de	s provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATI Dotations de l'e		
-	Provisions pour gisements mine	reconstitution des ers et pétroliers	3T	TA	ТВ	тс
	Provisions pour (art. 237 bis A-I	investissement	30	TD	TE	TF
ntées	Provisions pour	hausse des prix (1) *	3V	TG	тн	π
réglementées	Amortissements	dérogatoires	3X	TM	TN	то
	Dont majoration de 30 %	s exceptionnelles	D3	D4	D5	D6
Provisions	Provisions pour (art. 39 quinqui	prêts d'installation es II du CGI)	IJ	IK	IL.	IM
-		as réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
		TOTAL I	3Z	ZZ	π	τυ
	Provisions pour	litiges	4.4	48	4C	4D
	Provisions pour aux clients	garanties données	4E	4F	4G	4H
		pertes sur marchés	41	4K	4L	4M
		amendes et pénalités	4N	4P	4R	48
charges	Provisions pour	pertes de change	4T	4U	4v	4W
כו כנומו	Provisions pour tions similaires	pensions et obliga-	4x	44	4Z	5A
usdacs	Provisions pour	impôts (1)	5B	5C	5D	5E
pour ris		renouvellement des	5F	5H	5]	5K
		gros entretien et	EO	EP	EO	ER ER
Provisions	Provisions pour	charges sociales et	5R	55	5T	50
٦	fiscales sur cong Autres provision	s pour risques et	5V	5W	5X	54
	charges (1)	TOTAL II	5Z	TV		TX
7		- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	66	6H
	sur	- titres mis	(a)	- a,		05
5	immobilisations	en équivalence - titres de participation	90	9V	9W	93
Provisions pour depreciation		- autres immobilisa- tions financières (1)*	1 1	07	08	
בָּ בַּ	Sur stocks et en		06 6N		····	09 (c
S pou				6P	6R	68
VISIO	Sur comptes clie Autres provision	s pour	6T	60	6V	6w
٤	dépréciation (1)	• 	6x	6Y	6Z	7.1
		TOTAL III	7B	TY	TZ	UA UA
	TOTAL GENE	RAL (I + II + III)	7C		UC	UD]
		Dont datasia	— d'exploitation	UE	UF	
		Dont dotations , et reprises	— financières	r.c	UH	
			— exceptionnelles	ប្រ	UK	

⁽¹⁾ à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N°2057-SD 202

-		<u> </u>	`										Néant *
			ÉTAT DES CRÉA	NCE	S	1		Montant brut			A I an au plus 2	T	A plus d'un an
441	Cré	ances ra	ttachées à des participations		 _	UZ			·- -	υм	<u> </u>	UN	1
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Pré					UP		·		UR		US	
DEL	Aut					ייט		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		UV		UW.	<u> </u>
-	1					VA						-	L
	Créances rattachées à des participate Prêts (1) (2) Autres immobilisations financières Clients douteux ou litigieux Autres créances clients Créance représentative de titres (Provision pour prêtés ou remis en garante en antérièurement d'antérièurement d'ant					UX		6	345		6 345	-	
ŀ					<u></u>	1				<u> </u>		-	
	H			UO		ZI						-	
¥	<u> </u>					UΥ						-	
IKCUL	Séc	urité soc				UZ						\vdash	
DE L'ACTIF CIRCULANT	État	t et autre	s			VM	. -		760		760	 	
ELY	col	llectivité	Taxe sur la valeur ajoutée			VΒ		1	161		1 161	-	
^	pu	ıbliques	Autres impôts, taxes et versen	ents	assimilés	VN						<u> </u>	
			Divers			VP							
	F					vc							
	Déb de p	oiteurs di pension d	vers (dont créances relatives à des le titres)	opér	ations	VR							
	Cha	rges con	statées d'avance		-	vs							
					TOTAUX	VΤ		8 2	266	VU	8 266	vv	
		Mont	- Prêts accordés en cour	rs d'e	xercice	VĎ		- ".""			 -		
RENVDIS	(1)			ıs en	cours d'exercice	VE							
R.	(2)	Prêts et	avances consentis aux associés (per	sonne	s physiques)	VF							
C/	DRE	ЕВ	ÉTAT DES DETTES		Montant br	rut		Alan	au plus	3	A plus d'1 an et 5 ans au p	lus	A plus de 5 ans
Em	orunts	obligata	ires convertibles (1)	7Y					<u></u>				-
Aut	res en	nprunts (obligataires (1)	7Z			·····.						
			s à I an maximum à l'origine	VG							1		
ė	ablis:	sements	à plus d'1 an à l'origine	VII				 			-		
				8A							 		
┝				8B		17	780	<u> </u>	17	780			
├—			•	8C		1,	700			700			
		<u>·</u>		8D							<u> </u>		
}				-				 		-			
		` -		8E									
ł		-		VW			536	 		536			
1		}-		VX	<u> </u>						 	_	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
 			Autres impôts, taxes et assimilés	VQ		14	700	 	14	700			
Dett	es su	r immob	ilisations et comptes rattachés	81				<u> </u>					<u> </u>
	-		1.	VI		5	690		5	690			
opér	ation	s de pens	sion de titres)	8K							<u> </u>		
יום סיד ב ביים	e repr	en garan	tie *	Z2					<u>-</u>		ļ		
Proc	luits c	constatés	d'avance	8L									
			TOTAUX	VY		38	706	vz		706			
RENVOIS	(1)	Emprur	nts souscrits en cours d'exercice	٧J				(2) Montant de tés auprès	es dive des ass	rs empr ociés p	unts et denes contrac- ersonnes physiques VL		
	`'	Emprun	ts remboursés en cours d'exercice	VΚ				* Des explie	cation.	s conc	ernant cette rubrique son	doni	nées dans la notice n° 2032

DGFiP N° 2058-A-SD 2021

	Désignation de l'entreprise ICA Formulaire déposé au ture de l'IR ET Néant □•													1, 1, 1, 2, 2, 0, 2, 0
1.	RÉI	NTÉGRATIONS						BÉNÉFICE (COMPTABLE DE	L'EX	ERCI	Œ	WΑ	28 899
ion	Rén	unération du travail	de l'e	xploitant ou d	es as	sociés (entrepri	ses à	l'IR)					wв	
admises en déduction résulait fiscal	Avan	rages personnels non dédi amortissements à porter li	otible	s •	WD				ntaires (art. 39-4 du C 5 non déductibles	GI)	X'E		ΧE	
- S	Autre	s charges et depenses son 39-4 du C G I)			WF		Taxe s	ur les vélucules d			VG			
es es		ion des loyers à réintégrer t-bail immobilier et de leve	dans	e cadre d'un	RA			onses à l'IS) t des loyers dispe	nsée de réintégration		RB	- 1/	1	,
lmis					WI			 	des états et territoires	_	-		{ <u> </u>	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
E S		sions et charges à payer n ctibles (cf. tableau 2058-B.	cadre	Ш)			non co	opératifs non déc	ductibles (cf. 2067-bis	<u> </u>	XX _		XW	135
Charges non a		ndes et pénalités			WJ:	135	Charge	es financières (art.	. 39-1-3° et 212 bis) °	_E	ΚZ			<u> </u>
arge		tégrations prévues à											XY	
ਰ		ôt sur les sociétés (d.		9 de la notice 20	32-N	OT-SD)							17	5 124
Quote	-part	Bénefices réalisés par une sociéte de personnes ou un GIE	WL				Résultat à l'artici	s bénéficiaires visés le 209 B du CGI	1.7				К7	
sitton rees		Moins-values nettes		– imposée:	saux	taux de 15 % o	ı de 1	9 % (12,80 % p	our les entreprise	s à l'i	mpôt s	sur le revenu)	18	
mpo lers s diffe	1	à long terme		imposée	s au	taux de 0 %			····				ZN	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées			sable	des plus-valu	es rá	alicées	1	- Plus-value	s nettes à court te	me			WN	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
mgs, mpodu	-			xercices antério			- []	- Plus-value	s soumises au rég	ime o	les fus	ions	wo	
		rts de valeurs liquidat	ives	sur OPCVM • (entre	enrises à l'IS)				-			XR	
-		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		Intérêts		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			Zones d'entreprises •	6115			•	
		ons diverses à · feuillet séparé DON	т.	(art. 39-1-3	et 21:	Zdu C.GT)			(activité exonérée)	sw			a. Ó	··
UCIAII	ici sui	redifiet separe DON		déduits pa	r les P	anténeurement ME (art. 209 C) SX			Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	М8				
Réinte	gratic	n des charges affecté	es at	ıx activités élig	ibles	s au régime de t	axatic	n au tonnage					Y1	
Résul	at fisc	al afférent à l'activité	relev	ant du régime	opti	ionnel de taxatio	n au	tonnage					Y3	<u></u>
												TOTAL I	WR	34 158
11.	DÉI	OUCTIONS	-		•				PERTE COMPTA	BLE	DE L'	EXERCICE	ws	
		dans les pertes subie	e nar	una sociátá da	0.000	SORRE ON US C	16 .	···········	22 00				wt	
		harges à payer non dédu								11	2052 B	AC 1 PP		
TIOVER)	anges a payer non dedu	<u>l</u>			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·							WU.	
1]						% po	ır les entreprises	soumises à l'impôt :	sur le	revenu))	WV	-
1	ł	Plus-values	1	- imposées au	ı tau	x de 0 %							WH	
8 2		nettes à	1	 imposées au 	ı tau	x de 19 %							WP	
Sgimes d'imposition particulters et npositions différées		long terme		 imputées su 	r les	moins-values n	ettes :	a long terme a	ntérieures				ww	
d in a]		l	 imputées su 	r les	déficits antérieu	ırs						ΧВ	
partic	Autr	es plus-values impos	ées a	u taux de 19 %	6								16	
R ⁶ 28 imp	Frac	tion des plus-values i	nene	s à court terme	de!	exercice dont l	impo	sition est diffé	rée •				wz	
	Régi	ime des sociétés mère	es et	des filiales •					stant imposable articipation	21			XA	
ŧ .		tuit net des actions et	<u> </u>								L			
		uits de participation in								CGI)			ZX	
_	Ь—	uction autorisée au ti		es investisseme	ents	réalisés dans les	colle	ctivités d'outre	e-mer *.				ZY	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Mesures d'incitation	Мајс	oration d'amortisseme	nt *	ı — — —	-	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	_			,			XD	
d'inci	_ <u>2</u> 22	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en déliculés et agrics)	К9		(44 %		L2		Jeunes extreprises renovantes (art. 44 septes A)	L5			ХF	
Soun	Carrent Craft	ZFU-TE	-			é avestissements immobilies i (art. 2080)	' K3		Zone de restructuration de la defense (41 terdecies)	PA				• _
Mcs	돌하충	(art. +4 oches et oches A)	Øν			a d'emplos à redynamiser 4 divolecter)	lF		Zone franche d'activité No (at. 14 quaterde es)	хс				,
	Sur et e	Basson urbain à dynamiser (art. 44 sexdectes)	PP			de revitabsation rurale (art. indectes)	PC		Zone de developpement procesure (set 44 spalecies)	PB		···		-
	Éca	ns de valeurs liquidat	ives	sur OPCVM • (<u> </u>	Constitute (the an intersection)	L		 <u></u>	xs	·
Déduct	$\overline{}$	dont deduction exceptionnelle (ast 39 desc)	X9		dont	Fdusion exceptionnelle lateur de condume	YII	1	dont deduction exception nelle (art. 39 dans C)	YC				···········
diverse détaille	sà 📗	dont deduction exceptionnelie	YA		cker:	9 decies E) deducion exceptionnelle	118	 	creance degages par le	-		<u> </u>	XG	
sur feur séparé		(set. 39 dear A) dent deduction exceptionnelie	12 1D		don	deduction exceptionnelle	11		report en amere de deficit dont deduction exception-	ZI YL		'		
	tion d	(at 3º for D)	Ь	minisée éliaibi-		tácimo do taxas		1	nelle (art.39 decass G)				<u>, </u>	
			_	cuvites engible	5 2 U	regime de taxat	1011 2	u tonnage					ł	
L_ III.	KE	SULTAT FISCAL	duits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage Y2											

bénéfice (I moins II)

déficit (II moins I)

XI

ΖL

XN

34 158

34 158

ХJ

XL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :

Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *

Déficits anténeurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) •

RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)

TYY FOOT OR enited at each anhanch team numbelin own tene

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Dé	Désignation de l'entreprise ICA			Néant 🗵 *
1.	I. SUIVI DES DÉFICITS			<u></u>
De	Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Dé	Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI) K4bis Nombre	d'opérations sur l'exercice	K4ter	
De	Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	,, ,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,
D	Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		K6	
	Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
To	Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II.		RESPONDANTES		
	Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. le bis Al. 1et du CGI, dotations de l'exercice		ZT	
III.	I. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE	L'IMPÔT	- · · · · · · · · · · · · · · · ·	·
	(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprise	es sur l'exercice
]	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1º bis Al. 2 du CGI*	v	zw	
	Provisions pour risques et charges *		 	
•	83	x]	8Y	
	82	z	9A	
	98	3	9C	
F	Provisions pour dépréciation *	_i	1 !	
	90		9E	
	95	;	9G	
	91	1	91	
C	Charges à payer			
	98	\	9L	
· · · ·	9M	4	9N	······
	9P		9R	
	98		9T	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
	TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	1	YO	
	à reporter au tableau 2058-A :	ligne WI		ligne WU
	CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS	S (art.237 septies du CO	GI)	
]	Montant de la réintegration ou de la déduction Montant au début de l'exercice	Imputations	Mon fin d	ant net à la L'exercice

Ll

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N° 2058-C-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

	-								1 .	- Rés	erves la	égales	ZB	1		1,100		_
		antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC			S						_	ZD					_
	SE		ØD	40	074	NOT.	Divi	idendes	-				ZE				3 <u>9</u> 30	
		decimation of capital	++			ECTA	Aut	res répanition	าร				ZF			4 7	<u>, u</u>	¥
antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie Resultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie Prélèvements sur les réserves OE TOTAL I OF 40 074 RENSEIGNEMENTS DIVERS Exercice — Engagements de crédit-bail mobilier — Engagements de crédit-bail immobilier — Engagements de crédit-bail immobilier — Engagements de crédit-bail immobilier — Elfets pontés à l'excompte et non échus YS — Engagements de crédit-bail immobilier — Elfets pontés à l'excompte et non échus YS — Personnel extérieur à l'entreprise — Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions) — Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages — Autres comptes Exercice (NB - le total 1 don nécessarement être égal au total 11) YR Exercice (NB - le total 1 don nécessarement être égal au total 11) Prélèvements sur les réserves (NB - le total 1 don nécessarement être égal au total 11) Exercice Exercice (NB - le total 1 don nécessarement être égal au total 11) Exercice Exercice (NB - le total 1 don nécessarement être égal au total 11) Prélèvements sur les réserves (NB - le total 1 don nécessarement être égal au total 11) Exercice Exercice (NB - le total 1 don nécessarement être égal au total 11) Exercice (NB - le total 1 don nécessarement être égal au total 11) Prélèvements sur les réserves (NB - le total 1 don nécessarement étre égal au total 11) Exercice (NB - le total 1 don nécessarement étre égal au total 11) Exercice (NB - le total 1 don nécessarement étre égal au total 11) Exercice (NB - le total 1 don nécessarement étre égal au total 11) Exercice (NB - le total 1 don nécessarement étre égal au total 11) Exercice (NB - le total 1 don nécessarement étre égal au total 11) Exercice (NB - le total 1 don nécessarement étre égal au total 11) Exercice (NB - le total 1 don nécessarement étre égal au total 11) Exercice (NB - le total 1 don nécessarement étre égal au total 11) Exercice (NB - le total 1 don nécessarement étre égal au total 11) Exercice (_															
			40	0	7													
	REN	ISEIGNEMENTS DIVERS							_						Exe	rcice N	v :	
	ENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier		(précise pris en	z le pri: crédit-l	de re	evient des bien	s J7				ΥQ					
	AGEN	- Engagements de crédit-bail immobilier		·									YR					
	ENC	- Effets portés à l'escompte et non échus											YS					
Engagements de crédit-bail immobilier - Effets portés à l'escompte et non échus - Sous-traitance - Locations, charges locatives et de copropriété (dont mostant des levers des biens pas 18) - Personnel extérieur à l'entreprise - Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions) - Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages - Autres comptes - Autres comptes - Autres comptes - Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052 - Taxe professionnelle*, CFE, CVAE - Autres impôts, taxes et versements assimilés - Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens pas 18 - Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre de 2019) * - Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition * QS - Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société * ZK - Numéro de centre agréé * XP - Filules et participations : (Liste au 2059-G Stous cocher 1 Zi néves participations : (Liste au 2059-G Stous cocher 1 Zi néves participations : (Liste au 2059-G Stous cocher 1 Zi néves participations : (Liste au 2059-G Stous cocher 1 Zi néves participations : (Liste au 2059-G Stous cocher 1 Zi néves participations : (Liste au 2059-G Stous cocher 1 Zi néves participations : (Liste au 2059-G Stous cocher 1 Zi néves participations : (Liste au 2059-G Stous cocher 1 Zi néves participations : (Liste au 2059-G Stous cocher 1 Zi néves participations : (Liste au 2059-G Stous cocher 1 Zi néves participations : (Liste au 2059-G Stous cocher 1 Zi néves participations : (Liste au 2059-G Stous cocher 1 Zi néves participations : (Liste au 2059-G Stous cocher 1 Zi néves participations : (Liste au 2059-G Stous cocher 1 Zi néves participations : (Liste au 2059-G Stous cocher 1 Zi néves participations : (Liste au 2059-G Stous cocher 1 Zi néves participations : (Liste au 2059-G Stous cocher 1 Zi néves participations : (Liste au 2059-				2	•													
	5_6	C																
	ET CI	- Personnel extérieur à l'entreprise											YU					
STES	TERN	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors ré	trocessio	cessions)								ss			9) 5	_
EG	SACI	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages																
	5	- Autres comptes (dont consations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)														15	3	3
	Total du poste correspo	ondant	à la ligne	FW du	ı table	au n°	2052					ZJ					_	
	ㅂ	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE											YW			-		8
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe inténeure sur les produits pétroliers 25																_	
	3	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052																٤
	– Montant de la TVA collectée												YY			11	. 9	-
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations															3	5	3
		- Montant brut des salaires (cf. demière déclaration	sociale	e nominat	ive au ti	itre de	2019) •			•		ØВ					
		- Montant de la plus-value constatée en franchise	d'impô	t lors de l	la premi	ière op	tion	pour le régir	ne sımp	lıfié d	d'impos	sition •	øs		-			
	EIGS	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à rais	on des	sommes	mises à l	la disp	osition	n de la sociét	é •				ZK					Ī
	<u>}</u> [- Numéro de centre agréé •		XP				– Filiales e prévu pa	t particip ir art 38	oation 11 de	ıs : (Lıs l'ann	te au 20 Ili au C)59-C (GT)	St o	on 0	her 1	ZR	Ì
		- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d	'impôt	prévue at	4 de l'	article	238 Ł	bis du CGI po	our l'ent	repri	se don:	itrice	RG					Ī
		- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amor	tissemei	nt exception	nnel chez	l'entre	prise ii	nvestisseur dar	s le cadr	e de l'	article 2	17 octie	RH					İ
į	1				Plus-value	s à 15 %	ſΚ			Ì	Plus-value	s à 0 %	ĵĻ					4
į		Plus-values à 19 % JM Imputations										ans	JС					
í] 	Groupe: résultat d'ensemble JD			Plus-value	s à 15 %	Ŋ				Plus-value	s à 0 %	JO	-				
;	H E				Plus-value	s à 19 %	JР				Imputatio	ons	јF					
7	Ę [Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société m 2 si société filiale	сте,	јн	Nº SIRE	T de la	société	é mère du grou	ipe J	ı	Π	П	\Box		П	П		

S-VALUES

DGFiP N° 2059-A-SD 2021

12	DÉTERMINATION D	ES PLUS	ET MOINS

Désig	na	tion de l'entreprise :ICA									Néant □
	A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE										
Nature et date d'acquission des éléments cédés* Valeur d'origme* Valeur nette réévalu [3]		aluće*	Amortiss en fran	ements pratiques nehise d'impot	Autres amortusemen	its* Va	lieur résiduelle				
	ŀ										
	2										
	1	1									
•,	4										
tion	5										
ilisa	6										
•Immobilisations•	7	,									
· Im	8										
П	9										
	μ										
	11										
	12	ł.									
		B - PLUS-VALUE	s, MOIN	S-VALUES			Qualif	fication fiscale	des plus et mo	oins-values ré	alisées *
	_	Prix de vente	1	Montant global o ou de la mo	de la plus-value ioins-value	Cour	Court terme		Long terme		Pius-value taxables à
	-	0		Œ	<u> </u>		9	19%	15 % ou 12,80 %	0 %	19 %(1)
	1					<u> </u>					
	2		_			ļ					
	3		 								
•su	1										
satic	1		+								ļ
obili	°					ļ — —	-				
· Immobilisations	8		+			<u> </u>			<u> </u>		
:	9		+							<u> </u>	
	10		+-			 					
	11		+			-					
	12		+			-					
	13	Fraction résiduelle de la provision éléments cédés	spéciale	de réévaluats	on afférente aux	+			1		
	14	Amortissements irrégulièrement différés	se rapport	ant aux élémer	nts cédés	+			, .	¥	
	15	Amortissements afférents aux élémen tibles par une disposition légale			, j	+					
	16	Amortissements non pratiqués en con fiscale pour investissement, définie p	nptabilité ar les lois	et corresponda s de 1966, 196	ant à la déduction 8 et 1975, effecti-	+					
Autres éléments	18	Provisions pour dépréciation des titres				-		<u> </u>		<u> </u>	1
élén	19	lues à long terme devenues sans objet Dotations de l'exercice aux comptes o	de provisi	ions pour dépr					 		1
tres	20	relevant du régime des plus ou moins Divers (détail à donner sur une note		long terme							
· Au			-	ne lenes	किम जिल्लाको				· - · · -		
	100	C(015)) - alm stumbling alm - a us significant stumbles	of more	201				,		<u> </u>	
		ender of the color			am manuar.				700		-defi-
	į	Andras some operation		<u></u>			3)				(9)
	хp	lications concernant cette rubrique sont of	connees a	ans la notice n'		- 220 I					n

Formulaire obligatoire (article 53 A

(13)

AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFiP N° 2059-B-SD 2021

on concentration in post	·····									
Désignation de l'entrep						osé au titre de l'IR	EU	Né	ant	⊠*
	A ÉLÉMENTS ASSI (à l'exclusion des plus-values de	UJETTIS / fusion don!	AU RÉGIME FISCAL DE t l'imposition est prise en c	ES PLU: harge pai	S-VALUES À (r les sociétés abs	COURT TERME orbantes) (cf. cadre	B)			
	Origine		Montant net		Montant	Montant compri			ontant	
	Imposition répartie		des plus-values réalisées*	ł .	térieurement réintégré	dans le résultat de l'exercice			stant à ntégrer	
Plus-values réalisées	sur 3 ans (entreprises à l'IR)									
au cours de	sur 10 ans									
l'exercice	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CO	GI)			!					
	T	OTAL I								
	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Mo rieure	ontant anté- ment réintégré	Montant rapporté a résultat de l'exercic	u :e	Montan å réi	nt resta integre	
	sur 3 ans au titre de	N-1								
	341 3 4113 413 414 414 414	N - 2								
		N-1		 						
Plus-values réalisées		N-2 N-3			 -					
au cours des	Sur 10 ans ou sur une durée	N-3 N-4								
exercices antérieurs	différente (art. 39 quaterdecies	N-5								
excitices americals	l ter et l quater du CGI)	N-6								
	(à préciser) au titre de :	N-7								
		N - 8								
		N-9								
	TO	OTAL 2								
Cette rubr	B PLUS-VALUES RÉINTÉG ique ne comprend pas les plus-val	SRÉES DA	NS LES RÉSULTATS DE ntes aux biens non amortis	ES SOCI	ÉTES BÉNÉFIC	CIAIRES DES APP	ORTS ou d'appo	ort.		
c	e fusion, d'apport partiel ou de scission orales soumises à l'impôt sur les sociét				Plu	is-values d'apport à un fessionnelle exercée à ti	e société d'u	une activit	té zociétés	;)
	ne des plus-values et date fusions ou des apports		Montant net des plus-values réalisées à l'origine		ontant anté- ment réintégré	Montant rapporté a résultat de l'exercic		Montan à réir	it restai ntégrei	
	 									
							$-\!$			
	<u>, </u>							<u></u>		
						<u></u>	-			
							_			
				 -						

N-3

N-4

N - 6

Moins-values nettes à long terme subies au

cours des dix exercices anténeurs

restant à déduire à la clôture du dernier escreice)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impôrs).

	Rappel de la plus ou moins-	Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % © ou 12,8 % Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 1 a sevies 0 bis du CGI) ©.						
Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés	Gains nets retirés de la c							
9 Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu	Gains nets retirés de la ce	Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est superieur à 22,8 M€ (art. 219 l'a senier-0 du CGI) € .						
Oriena	Moins-values							
Origine	à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice	Solde des moins-values					
	à 12,8 %	long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	moins-values à 12,8 %					
①		long terme de l'exercice imposables	moins-values					
	à 12,8 %	long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	moins-values à 12,8 %					
10	à 12,8 %	long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	moins-values à 12,8 %					

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

	Origine			Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	lmputations	Solde des
	(I)		À 19 %, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexues-0 du CGI) ③	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 2191a sexies0 bis du CGI) (4)	λ 15 % ou λ 16,5 % ⁽¹⁾ ⑤	sur le résultat de l'exercice	moins-values à reporter col J=S+D+F-G-H
	Moins-values nettes	N			<u> </u>			
		N-1						
		N - 2	·					
	Moins-values nettes à long terme	N-3						
	subies au cours des dix exercices	N-4						
	anténeurs (montants	N-5						
١	restant à déduire à la	N-6						
	clôture du dernier exercice)	N-7						
Ì	J	N-8						
İ		N-9	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·					
Į		N - 10						

⁽¹⁾ Les plus-values et les moins-values à long terme afférences aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les societés relévent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice $\alpha^{\rm o}$ 2032

formulaire obligatoire (article 53A du Code genéral des Impôts)

	_	$\overline{}$
1	1	٤١
ι	1	ЭJ
•	-	- /

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES À LONG TERME RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N°2059-D-SD 202

general des Impois)		(pe	erson	nes morales soumis	ses à l'impôt sur les	sociétés seulement)*				
Désignation de l'entr	reprise:	ICA								Néant ⊠ *
I SITUA	TION DU	COMPTE AFFECTÉ	AL	'ENREGISTRE	MENT DE LA F	RÉSERVE SPÉCIAI	LE POU	R L'EXER	CICE	N
					Sous-comptes de	la réserve spéciale des	plus-value	s à long tern	ne	
				taxées à 10 %	taxées á 15 %	taxées à 18 %	taxée	es à 19 %	tax	kées à 25 %
Montant de la réserv à la clôture de l'exerc	cice précéde		1							
Réserves figurant au au cours de l'exercice		ciétés absorbées	2	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·						
	7	TOTAL (lignes 1 et 2)	3							
Prélèvements opérés ¿	d'impôt si	ieu à complément ur les sociétés	4							
Treseventents operes	- ne donnar d'impôt st	nt pas lieu à complément ur les sociétés	5							
	1	OTAL (lignes 4 et 5)	6							
Montant de la réserve à la clôture de l'exerc	e spéciale cice	(ligne 3 - ligne 6)	7							
II RÉSER	VE SPÉC	IALE DES PROVISIO	ONS	POUR FLUCT	UATION DES	COURS * (5°, 6°, 7°	alinéas	de l'art. 3	9-1-5	e du CGI)
montant de la ré		réserve figurant au bil sociétés absorbées au c			montants prélev	és sur la réserve				la réserve
à l'ouverture de l'e	хетсісе	l'année 2		donnant lieu à complément d'impôt ③		ne donnant pas lieu à complément d'impôt (4)		à la clôture de l'e		: l'exercice
								i		

 $^{^{}ullet}$ Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n ullet 2032,

DGFIP N°2059-E-SD 2021

	DETERMIN
a	
16)	Ī.

Désignation de l'entreprise: ICA					Néan	t I	[7]*
Exercice ouvert le: 01012020 et clos le: 31122020	Donn	ées en	nombr	e de m	ois	1	2
DÉCLARATION DES EFFECTIFS					I.	لـــــــا	
Effectif moyen du personnel *:	 -	.		ΥP			
Dont apprentis				YF			
Dont handicapés	- 			YG			
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE				1	·		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			<u> </u>				
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				ОК			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale	et courante			OL			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		-		OT			
	•	TO	TAL 1	ОХ			
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée							
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				ОН			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	<u> </u>			OE.			
Subventions d'exploitation reçues				OF			
Variation positive des stocks				OD.			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	·- ·-			01			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT			
			TAL 2	 	 .		
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)				1 - 1			
Achats				ОИ	-		
Variation négative des stocks				00			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposit	ion dans le	e cadre	สับภอ	os			
convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois							
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)			-	ow			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				ου			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-ball ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	mises à disp	osition	dans le	O9			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale	et couran	te	<u></u>	OY			
		TC	TAL 3	Ol			
IV - Valeur ajoutée produite							
Calcul de la valeur ajoutée	total 1 + to	tal 2 - 1	otal 3)	OG			
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises							
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et su AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires	r les formula s n° 1329-Al	ires n°s C et 132	1329- 9-DEF)	SA			
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVA	Ę.						
SI vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formule cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE	ulaire n° 1: -SD	30-CV	AE-SD), veui	flez co	mpl	éter
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case EV							—
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas GX Effectifs au sens de la CVAE *							
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)							
Période de référence GY / / GZ //						Γ	
Date de cessation	HR			1	_	T	
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de	la valeur	ajouté	e, affér	ente à	la pr	oduc	tion

immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

Formulaire obligatoire (art 38 de l'ann. Ill au C.G I)

N° de dépôt

_	$\overline{}$
/4	→/
17	/ 1
١.	• ,

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N°2059-F-SD 2021

	7
\vee	

(1) Néant □*

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

EXERCICE CLOS LE 31122020	N' SIRET 3 3 1 5 1 9 8 6 8 0 0 0 2 9
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ICA	
ADRESSE (voie) 132 RUE BLOMET	
CODE POSTAL 75015 VILLE PF	ARIS
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 0	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 0
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 500
I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :	
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France) % d	e détention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie	
Code Postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France) % d	e détention Nb de parts ou actions
Adresse: N* Voie	
Code Postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
	e détention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie	
Code Postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
	e détention Nb de parts ou actions
Adresse: N' Voie	
Code Postal Commune	Pays
II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :	
Titre (2) Mme Nom patronymique BERTHELON	Prénom(s) YLVA
	de détention 15,00 Nb de parts ou actions 75
Naissance: Date 14/12/1949 N° Département Commune	Pays
Adresse: N° 93 Voie ROUTE DES GAPDES	
Code Postal 92190 Commune MEUDON	Pays
Titre (2) M Nom patronymique PUJOLS	Prénom(s) CHRISTIAN
Nom marital % c	de détention 85,00 Nb de parts ou actions 425
Naissance: Date 19/03/1952 N° Département Commune	Pays
Adresse: N° 93 Voie ROUTE DES GARDES	
Code Postal 92190 Commune MEUDON	Pays

₹ Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann, III au C G I)	18	FILI	ALES ET PAR	TICIPATION	S	DGFiP N	N°2059-G-SD 20
• N° de dépôt		(liste des personnes ou dont la société détle	groupements de p nt directement au	ersonnes de d moins 10 % du	roit ou de fait capital)	(1	Néant 🗵
EXERCICE CLOS LE	31	122020		N° SIRET 3	3 1 5 1 9	8 6 8 0 0	0 2 9
DÉNOMINATION DE L'ENT	REPRISE	ICA		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			
ADRESSE (voie) 13:	2 RUE B	BLOMET					
CODE POSTAL	015		VILLE	PARIS			
NOMBRE TOTAL DE FILIA		NUES PAR L'ENTREPRISE		P5			
Forme juridique		Dénomination					
N° SIREN (si société établie en	ı France)	L			% de	détention	
Adresse: N°		Voie					
Code Pos	ital [Commune			Pays		
Forme juridique		Dénomination				·	
N° SIREN (si société établie en	Francel	Denomination	L		- L / D	détention	
Adresse: N°		Voie		<u> </u>	76 GC	determine L.	
Code Pos	tal	Commune			Pays		
					rays		
Forme juridique		Dénomination	L	1			
N° SIREN (sí société établie en	France)		·		% de	détention	
Adresse: N'		Voie					
Code Pos	tal L	Соттипе			Pays	<u> </u>	
Forme juridique		Dénomination					
N° SIREN (si société établie en	France)				% de	détention	
Adresse: N'		Voie					
Code Pos	tal L	Commune			Pays	<u> </u>	
Forme juridique		Dénomination					
N° SIREN (si société établie en	France)	<u> </u>	 		% de	détention	
Adresse: N°	 -	Voie					
Code Pos	tal	Commune			Pays		
Forme juridique		Dénomination					
N° SIREN (si société établie en	France)			_	% de	détention	
Adresse: N°		Voie					
Code Post	tal	Commune			Pays		
Forme juridique		Dénomination					
N° SIREN (si société établie en	France)			1	9/. da	détention	
Adresse: N°		Voie		. 	76 GE	actended	
Code Post	ial	Commune			Pays		
					1 4 3 3		
Forme juridique		Dénomination	L				<u></u>
N° SIREN (si société établie en	France)		<u> </u>	<u> </u>	% de	détention	
Adresse: N'		Voie					
Code Post	al [Commune	٠		Pays	<u></u>	

haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

• Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

ICA

132 RUE BLOMET

75015 PARIS

Annexes légales

Aux comptes annuels présentées en Euro

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

édité le 04/05/2021

X Certifié Conforme

ÌCA

ANNEXE

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Aux comptes annuels présentée en Euro

page 2

Edité le 04/05/2021

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total est de 76 108,65 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 28 899,16 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Edité le 04/05/2021

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Charges à payer et avoirs à établir
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Résultat des 5 demiers exercices

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 04/05/2021

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Туре	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

IČA

ANNEXE

Edité le 04/05/2021

page 5

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Aux comptes annuels présentée en Euro

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.3.1 - Avec impact sur l'activité de l'entreprise, mais sans être en capacité de le chiffrer et sans remise en cause de la continuité

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cette situation a eu des impacts sur notre activité depuis le 1er janvier 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation. La situation est extrêmement évolutive et volatile. Il est difficile, à ce stade, d'en estimer les impacts financiers sur notre activité.

FIDUCIAIRE R.O.C.

ICA

page 6

ANNEXE

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 04/05/2021

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d_eétablissement des comptes annuels.

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020 Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 04/05/2021

3 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit*, créat* viremt pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui		}	
Install. générales, agencements, constructions			
Install, techniques, matériel, outillages industriels			
Autres install., agencements, aménagements	3 041		
Matériel de transport	20 125		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	7 601		
Emballages récupérables et divers	,		
Immobilisations corporelles en cours	}		
Avances et acomptes			
TOTAL	30 7 67		
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL			
TOTAL GENERAL	30 767		

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Vai origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				1
Autres immobilisations incorporelles				}
Terrains				
Constructions sur sol propre	1		1	
Constructions sur sol d'autrui	}		1]
Install, générales, agencements, constructions	ļ	1		}
Install. techniques, matériel, outillages industriels	·			ļ
Autres install., agencements, aménagements			3 041	3 041
Matériel de transport			20 125	20 125
Matériel de bureau, informatique, mobilier			7 601	7 601
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				•
Avances et acomptes	ł	1	1	
TOTAL			30 767	30 767
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations		į]
Autres titres immobilisés	}			
Prêts et autres immobilisations financières		<u> </u>		<u> </u>
TOTAL				}
TOTAL GENERAL			30 767	30 767

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 04/05/2021

4 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début	Dotations	Elem. sortis	Fin
	exercice	exercice	reprises	exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre			1	ł
Constructions sur sol d'autrui				[
Install. générales, agencements, constructions			<u> </u>	
Install, techniques, matériel et outill, industriels			}	<u>{</u>
Installations, agencements divers	1 340	410		1 750
Matériel de transport	11 695	4 250	j	15 946
Matériel de bureau, informatique, mobilier	6 182	491	1	6 673
Emballages récupérables et divers	.		1	
TOTAL	19 218	5 151		24 368
TOTAL GENERAL	19 218	5 151		24 368

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort, dérog.	
	Linéaire	Degressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					<u> </u>
Constructions sur sol propre		1			1
Constructions sur sol d'autrui		ŀ			1
Install. gales,agencements,constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels		i	1		
Installations, agencements divers	410		•		1
Matériel de transport	4 250				1
Mat. de bureau, informatique, mobilier	491	ł	1		
Emballages récuperables et divers					
TOTAL	5 151		1		
TOTAL GENERAL	5 151				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusleurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net å la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations	<u>l</u>			

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020 Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 04/05/2021

5 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières		•	
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	6 345	6 345	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices	760	760	•
- T.V.A.	1 161	1 161	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés	}		
- Divers	•		
Groupe et associés			
Débiteurs divers]	
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	8 266	8 266	
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice		ļ	
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de S ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:		•		
- à un an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières				
Foumisseurs et comptes rattachés	17 780	17 780		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	·			
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.	<i>5</i> 36	536		
- Obligations cautionnées				·
- Autres impôts et taxes	14 700	14 700		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	5 690	5 690		
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	38 706	38 706		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020 Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 04/05/2021

6 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

6.1 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir Inclus dans les postes sulvants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 780
Dettes fiscales et sociales	14 700
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTA	AL 32 480

6.2 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice	500	15,24
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice		
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice	500	15,24

Commentaires:

6.3 - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Répartition par secteur d'activité		Montant
Ventes de marchandises	···	
Ventes de produits finis		
Prestations de services		74 972
	TOTAL	74 972

Répartition par marché géographìque			Montant	
France			74 972	
Etranger				
		TOTAL	74 972	

ANNEXE

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020 Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 04/05/2021

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

6.4 - VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

	Résultat av. impots	Impots
Résultat courant	34 158	
Résultat exceptionnel (et participation)	-135	
Résultat comptable	28 899	j

Commentaires:

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020 Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 04/05/2021

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Nature des Indications / Périodes Durée de l'exercice	31/12/2020 12 mois	31/12/2019 12 mois	31/12/2018 12 mois	31/12/2017 12 mois	31/12/2016 12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice a) Capital social b) Nombre d'actions émises c) Nombre d'obligations convertibles en actions	7 622	7 622	7 622	7 622	7 622
II - Résultat global des opérations effectives a) Chiffre d'affaires hors taxes b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions c) Impôt sur les bénéfices d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions f) Montants des bénéfices distribués g) Participalion des salariés	74 972 39 174 5 124 34 050 28 899	94 009 54 017 8 768 45 249 40 074	97 681 19 432 7 567 11 865 37 128	97 657 47 986 8 465 39 521 38 970	85 250 41 933 5 716 36 217 29 440
III - Résultat des opérations réduit à une seule action a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions c) Dividende versé à chaque action					
a) Nombre de salariés b) Montant de la masse salariale c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurilé sociale, oeuvres sociales)	3 868	3 788	3 647	3 273	2 413

Observations complémentaires